

REGLEMENT DU JEU-CONCOURS «PLATEAU ROUGE»

ARTICLE 1 : DATE DE DEROULEMENT DU JEU-CONCOURS

La PJB Holding située Carré Pleyel, Immeuble Thalie, 5, rue Pleyel, 93200 Saint-Denis, représentée par Jean-Michel TEXIER en sa qualité de Président du Directoire.

Dénommées ci-dessous l'organisateur

organise un Jeu -Concours gratuit sans obligation d'achat intitulé «Plateau Rouge», qui se déroulera du mercredi 16 juin au mardi 31 août 2010 dans les 10 brasseries / restaurants de la PJB Holding, listés ci-dessous.

ARTICLE 2 : PRINCIPE DU JEU-CONCOURS

La participation à ce jeu concours est gratuite et réservée aux personnes majeures, résidentes en France Métropolitaine et au Luxembourg à raison d'une seule participation par personne, par foyer (même nom, même adresse).

Les membres du personnel de la PJB Holding, ainsi que leur famille directe vivant sous le même toit, ne peuvent pas participer au jeu (Cfr. Annexe 1 – Liste des restaurants détenus par la PJB Holding).

ARTICLE 3 : PARTICIPATION AU JEU-CONCOURS

Pour participer, il suffit de compléter le bulletin de participation mis à disposition dans les restaurants suivants :

A Paris :

Au Pied de Cochon – 6, rue Coquillière, 75001 PARIS
Le Grand Café Capucines – 4, bd des Capucines, 75009 Paris
L'Alsace – 39, avenue des Champs Elysées, 75008 PARIS
Charlot, Roi des Coquillages – 12, place de Clichy, 75009 PARIS
Le Procope – 13, rue de l'Ancienne Comédie, 75006 PARIS
La Lorraine – 2, place des Ternes, 75008 PARIS
Le Petit Zinc – 11, rue Saint-Benoit, 75006 PARIS
Chez Jenny – 39, bd du Temple, 75003 PARIS

En Province :

Le Bar André - 5, rue Saint-Jean du Pérot, 17000 LA ROCHELLE

A l'International :

La Lorraine - 7, place d'Armes, 1136 Luxembourg

Les bulletins de participation sont disponibles du 16 juin au 31 août 2010 dans la plage d'ouverture de chacun des établissements participants ou sur simple demande, par courrier, accompagnée de vos coordonnées complètes avant le 18 août 2010 (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse de l'organisateur. Vous pouvez obtenir le remboursement des frais d'affranchissement de demande de bulletin de participation en joignant un RIB à votre courrier (remboursement sur la base d'une lettre de 20 g au tarif lent en vigueur).

Les bulletins de participation doivent être dûment complétés et déposés au sein des établissements participants dans les urnes prévues à cet effet.

ARTICLE 4 : CONDITION PARTICIPATIVE

Pour participer à ce Jeu-Concours, les joueurs doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant (Nom, Prénom, Adresses postale et e-mail, téléphone). Ces informations sont enregistrées et conservées dans un fichier informatique et sont expressément nécessaires à la prise en compte de leur participation, à la détermination des gagnants et à l'attribution de leurs prix.

Tout bulletin rempli en plusieurs exemplaires même nom, même adresse, incomplet, illisible ou déposé sous une autre forme que celle prévue dans le présent règlement sera considéré comme nul.

ARTICLE 5 : TIRAGE AU SORT

Le gagnant sera tiré au sort dans la semaine du 13 septembre, à partir de tous les bulletins de participation correctement remplis en présence de la SCP DARRICAU PECASTAING, Huissiers de Justice à PARIS et aux côtés de l'organisateur.

ARTICLE 6 : REMISE DU LOT

Une fois le tirage au sort effectué, le gagnant se verra avisé par courrier électronique ou par téléphone aux coordonnées qu'il a indiquées sur le bulletin de participation. Le gagnant sera informé des modalités pour entrer en possession de sa dotation lors de cette notification.

Le prix offert ne peut donner lieu de la part du gagnant ou de son représentant, à aucune contestation d'aucune sorte, ni faire l'objet d'un remboursement en espèces, ni d'aucune contrepartie ou échange de quelque nature que ce soit. Le gagnant autorise toutes les vérifications concernant son identité, sa fonction et son lieu de travail (adresse postale et/ou internet). Toutes fausses informations d'identité ou d'adresses entraînent la nullité de sa participation.

L'organisateur ne saura être tenu pour responsable des problèmes postaux, du mauvais acheminement de l'expédition du lot. Le lot sera à retirer dans l'un des établissements participants.

ARTICLE 7 : LOTS MIS EN JEU

Les lots consistent en 15 Plateaux de fruits de mer sur la base minimale d'un plateau de fruits de mer dit « Royal » pour 2 personnes (6 plates de Belon n°3, 6 fines de « Barrau » n°3, 6 creuses de Bretagne n°3, 8 palourdes, 4 moules d'Espagne, 4 amandes, 1 tourteau, 2 clams, bulots, vignots, crevettes grises, 6 crevettes roses, 2 langoustine) d'une valeur minimale de 99.80 TTC pour deux personnes. Le contenu des lots est donné à titre indicatif, il est susceptible de varier compte tenu des arrivages, de la saisonnalité et de la disponibilité des produits au jour de la remise des lots.

Le prix comprend

Un plateau de fruits de mer pour deux personnes composé sur la base d'un plateau « Royal » habituellement commercialisé dans les établissements participants.

Le prix ne comprend pas

L'acheminement du lot n'est pas compris et ne peut faire l'objet d'un envoi postal. Autrement dit, le gagnant se chargera de venir retirer sa dotation selon ses propres moyens dans l'établissement participant. En aucun cas, le gagnant pourra réclamer à l'organisateur une prise en charge de ses frais de transport, occasionnés lors du retrait du lot. Les frais de transports restent donc à la charge du bénéficiaire.

Date de validité : Les lots sont valables du **27/09** au **10/12/2010** (dernier retrait). **Aucun report de la validité des lots ne sera accepté.**

ARTICLE 8 : REGLEMENT DU JEU-CONCOURS

La participation implique l'acceptation pleine et entière de ce règlement.

En application de l'article L121-38 du code de la consommation, le présent règlement est déposé chez SCP DARRICAU PECASTAING, Huissiers de Justice Associés, 4/6 Place Constantin Pecqueur, 75018 PARIS.

Le règlement est consultable à l'accueil des établissements participants, sur les sites Internet des établissements participants et sur le site Internet de l'étude notariale à l'adresse <http://www.etude-dp.fr> dans la rubrique jeux concours puis Consulter les règlements de jeux-concours.

Le présent règlement est soumis à la loi française.

ARTICLE 9 : MODIFICATION DES CONDITIONS DE DEROULEMENT DU JEU-CONCOURS

L'organisateur se réserve le droit, pour quelque raison que ce soit, de prolonger, d'écourter, en cas de force majeure ou cas fortuit indépendant de sa volonté, d'interrompre, de suspendre ou d'annuler le présent Jeu-Concours, sans que sa responsabilité ne soit engagée. Il est précisé que dans une telle hypothèse, le lot et sa valeur pourront être ramenés au prorata de la nouvelle durée du Jeu-Concours concerné. Aucun dédommagement ne pourra être demandé par les participants.

L'organisateur se réserve la possibilité de remplacer les lots par des produits d'une valeur égale ou supérieure en cas d'indisponibilité du dit lot, sans qu'aucune réclamation ne puisse être formulée à cet égard.

De même, l'organisateur décline toute responsabilité pour tous les incidents et tous les accidents qui pourraient survenir pendant la durée de jouissance du lot attribué et/ou tout incident lié à son utilisation. La responsabilité des de l'organisateur ne pourra pas être engagée..

ARTICLE 10 : LITIGES

L'organisateur pourra annuler tout ou une partie du Jeu-Concours s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, dans le cadre de la participation au

Jeu-Concours ou de la détermination des gagnants. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et /ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

ARTICLE 11 : COMMUNICATION

Toutes les personnes ayant participé au jeu et en particulier le gagnant, acceptent du seul fait de leur participation au jeu, que l'organisateur utilise leurs noms, prénoms, adresses postale et internet dans toute manifestation publi-promotionnelle liée au présent jeu sans pouvoir exiger une quelconque rémunération ou contrepartie.

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique relative aux modalités du Jeu-Concours, à l'interprétation et l'application du présent règlement ainsi qu'à la liste des gagnants.

ARTICLE 12 : INFORMATIQUE ET LIBERTES

En application de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 – article L 27, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant. Les participants peuvent exercer ce droit, ou s'opposer à ce que les dites données soient cédées à des tiers, par demande écrite adressée à l'organisateur.

ANNEXE 1 : LISTE DES RESTAURANTS DETENUS PAR LA PJB HOLDING

| Liste des restaurants PJB HOLDING | | |
|--|--|--|
| Dénomination Juridique | Dénomination Commerciale | Adresses |
| SAS AU PIED DE COCHON | AU PIED DE COCHON | 6, Rue Coquillère 75001 PARIS |
| SAS 4 BD DES CAPUCINES | LE GRAND CAFE | 4, Bd des Capucines 75009 PARIS |
| SAS 39 CHAMPS ELYSEES | L'ALSACE | 39, Av des Champs Elysées 75008 PARIS |
| SAS CHARLOT LE ROI DES COQUILLAGES | CHARLOT | 81, Bd de Clichy 75009 PARIS |
| SAS LA FERMETTE MARBEUF | LA FERMETTE MARBEUF | 5, Rue Marbeuf 75008 PARIS |
| SAS 13 COMEDIE | LE PROCOPE | 13, Rue de L'Ancienne Comédie 75006 PARIS |
| SAS 24 ITALIENS | LA TAVERNE | 24, Bd des Italiens 75009 PARIS |
| SAS BRASSERIE LA LORRAINE | LA LORRAINE | 2, Pl. des Ternes 75008 Paris |
| SAS LE PETIT ZINC | LE PETIT ZINC | 11, Rue St Benoit 75006 Paris |
| SAS CHEZ JENNY | CHEZ JENNY | 39, Bd du Temple 75003 Paris |
| SNC 91 GOUVION ST CYR | LE SUD | 91, Bd Gouvion Saint-Cyr 75017 Paris |
| SAS BIRKA | COPENHAGUE - FLORA DANIKA BUTIK DANIKA | 142, Av. des Champs-Elysées 75008 Paris |
| SARL LA BRASSERIE DE LA MER | LA LORRAINE | 7, Pl. d'Armes 1136 Luxembourg |
| SA SEBA | BAR ANDRE | 5, Rue St Jean du Pérot 17 000 La Rochelle |
| SAS CHEZ CLEMENT OPERA | Chez Clément OPERA | 17 Bd des Capucines 75002 Paris |
| SAS CHEZ CLEMENT MAILLOT | Chez Clément MAILLOT | 99 Bd Gouvion St Cyr 75017 Paris |
| SAS CHEZ CLEMENT ELYSEES | Chez Clément ELYSEES | 123 Av. des Champs-Elysées 75008 Paris |

| | | |
|---|--|--|
| SAS CHEZ CLEMENT VERSAILLES | Chez Clément VERSAILLES | 407 Rue de Vaugirard 75015 Paris |
| SAS CHEZ CLEMENT MARBEUF | Chez Clément MARBEUF | 19 Rue Marbeuf 75008 Paris |
| SAS CHEZ CLEMENT MONTPARNASSE | Chez Clément MONTPARNASSE | 106 Bd Montparnasse 75014 Paris |
| SAS CHEZ CLEMENT WAGRAM | Chez Clément WAGRAM | 47 Av. de Wagram 75017 Paris |
| SAS CHEZ CLEMENT BASTILLE | Chez Clément BASTILLE | 21 Bd Beaumarchais 75004 Paris |
| SAS CHEZ CLEMENT BOULOGNE | Chez Clément BOULOGNE | 98 Av. Edouard Vaillant 92100 Boulogne |
| SAS CHEZ CLEMENT BOUGIVAL | Chez Clément BOUGIVAL | 15 bis Quai Rennequin Sualem 78380 Bougival |
| SAS CHEZ CLEMENT ST MICHEL | Chez Clément SAINT-MICHEL | 9 Pl. St-André-Des-Arts 75006 Paris |
| SAS CHEZ CLEMENT PETIT CLAMART | Chez Clément PETIT CLAMART | 1, Av. du Général Eisenhower 92140 Petit Clamart |
| SAS CHEZ CLEMENT NANTES | Chez Clément NANTES | 5, Square Fleuriot de l'angle 44000 Nantes |
| SARL LOS GATOS CHAUSSEE D'ANTIN | Casa CHAUSSEE D'ANTIN | 22, Rue de la Chaussée d'Antin 75009 Paris |
| SARL LOS GATOS REPUBLIQUE | Casa REPUBLIQUE | 39, Bd du Temple 75003 Paris |
| SA PJB HOLDING / FINANCIERE FRERES BLANC | PJB HOLDING / FINANCIERE FRERES BLANC | 5 Rue Pleyel Carré Pleyel Imm. Thalie 93200 Saint Denis |